

PLAN DE COURS

AGF-7003 : École d'été en justice alimentaire

NRC 50561 | Été 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Définition du concept de justice alimentaire, souveraineté alimentaire, droit à l'alimentation, sécurité alimentaire, saine alimentation et justice alimentaire, inégalités sociales (mondiales et locales), transformation alimentaire, inégalités structurelles du système alimentaire, politiques alimentaires, économie du système alimentaire, pistes d'action pour la justice alimentaire, agriculture urbaine, agroforesterie, savoirs autochtones et paysans, notion de justice sociale, réflexion éthique, pauvreté au Sud et au Nord, travail agricole, atelier de réflexion et de création. L'étudiant qui a déjà suivi le cours de premier cycle AGF-4003 ne peut s'inscrire à ce cours.

Du lundi 14 mai au vendredi 18 mai 2018 inclusivement, de 8h à 12h et de 13h à 17h et le samedi 19 mai 2018, de 9h à 12h et de 13h à 15h. L'École d'été se déroulera au local CMT-1110-1116 Information : www.chairedi.fsa.ulaval.ca

Plage horaire

Atelier		
lundi	08h30 à 16h30	Du 14 mai 2018 au 19 mai 2018
mardi	08h30 à 16h30	Du 14 mai 2018 au 19 mai 2018
mercredi	08h30 à 16h30	Du 14 mai 2018 au 19 mai 2018
jeudi	08h30 à 16h30	Du 14 mai 2018 au 19 mai 2018
vendredi	08h30 à 16h30	Du 14 mai 2018 au 19 mai 2018
samedi	08h30 à 16h30	Du 14 mai 2018 au 19 mai 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=95826>

Coordonnées et disponibilités

Véronique Provencher
Enseignante
veronique.provencher@fsaa.ulaval.ca

Shelley-Rose Hyppolite
Enseignante
shelley-rose.hyppolite.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Geneviève Laroche
Assistante
3240 Pavillon Comtois
genevieve.laroche@fsaa.ulaval.ca
Tél. : 656-2131 poste 8746

Soutien technique

Pour toute demande concernant le contenu de vos cours, veuillez vous adresser au professeur responsable du cours ou au responsable de l'encadrement tel que stipulé dans votre plan de cours.

Pour tout problème concernant monPortail et ses fonctionnalités:

Centre de ressources pédagogiques (FSAA)

Pavillon Paul-Comtois

<http://www.fsa.ulaval.ca/services/crp/>

aide_c2000@fsa.ulaval.ca

418 656-2131, poste 11546 ou

418 656-2131, poste 7490

Toutes sessions (du 1 janvier au 31 décembre)	
Lundi	08h30 à 17h30
Mardi	08h30 à 17h30
Mercredi	08h30 à 17h30
Jeudi	08h30 à 17h30
Vendredi	08h30 à 17h30

Sommaire

Description du cours	4
Présentation du cours	4
Buts et objectifs du cours	4
Programme de l'École d'été	4
Principaux intervenants	5
Formule pédagogique	6
Politique d'ouverture et de respect	6
Dates d'abandon avec et sans remboursement	6
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Résumé de lecture	7
Présentation orale	8
Participation active à l'école d'été	9
Document descriptif de votre projet	10
Réflexions sur la justice alimentaire	11
Échelle de notes	13
Politique en matière de plagiat	14
Politique d'absence aux examens	14
Politique facultaire sur l'usage du français	14
Politique de révision de notes	15
Liste de calculatrices autorisées lors des examens.	15
Mesures d'accommodation pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle	15
Gestion des échéances et des retards	15
Appréciation de l'enseignement	15
Ressources méthodologiques	15
Matériel didactique	15
Matériel obligatoire	16
Médiagraphie et annexes	16
Lectures obligatoires	16
Lectures complémentaires en lien avec les thèmes	16

Description du cours

Présentation du cours

Si le nombre de personnes souffrant de la faim a diminué depuis le début des années 1990, 815 millions de personnes vivent toujours en situation de faim chronique dans le monde (FAO 2017). Le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a souligné que la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (FAO 2008).

L'élimination de la faim, enjeu majeur du 21^e siècle, demeure un défi réalisable : l'expertise, les outils et les politiques dont nous disposons aujourd'hui, combinés à une forte volonté politique, sont à même de le relever. S'il demeure réalisable, le défi n'en est pas moins immense. Le problème de la faim est certes un problème alimentaire, mais il est aussi, et peut-être surtout, un problème plus fondamental d'injustice. Peut-on alors aller jusqu'à parler de justice alimentaire ? C'est ce qu'un nombre grandissant de chercheurs et d'intervenants prônent afin de mieux comprendre les rouages de l'insécurité alimentaire et ses liens avec les structures sociales.

La justice alimentaire est définie comme la répartition juste et équitable des risques et bénéfices associés aux activités du système alimentaire entre tous ses acteurs (Gottlieb et Joshi 2010). Concept récemment apparu dans la littérature scientifique, la justice alimentaire s'intéresse aux inégalités et injustices inhérentes au système alimentaire et s'interroge sur leurs origines, leurs impacts et les moyens à prendre pour assurer une répartition juste des bénéfices et des risques associés à ces activités.

À la croisée de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, la justice alimentaire est une perspective complémentaire pour réfléchir aux moyens à prendre pour nourrir la planète tout en s'assurant de la durabilité des pratiques et de leur contribution à la construction d'un monde plus juste. Le concept de justice alimentaire permet de réfléchir au système alimentaire en tant que système ayant le potentiel de reproduire les inégalités sociales ou d'agir en vue d'une plus grande justice sociale. Voilà qui amène des perspectives fort intéressantes pour nourrir la planète.

Buts et objectifs du cours

- Distinguer et approfondir les concepts de sécurité, souveraineté et justice alimentaires;
- Réfléchir à la notion de justice, notamment dans une perspective philosophique;
- Analyser les systèmes alimentaires dans une perspective de justice sociale;
- Appréhender les diverses dimensions sociales, économiques, politiques et territoriales des systèmes alimentaires et analyser leurs impacts sur la réduction des inégalités en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé ;
- Poser un regard critique sur l'intervention dans le domaine de la justice alimentaire;
- Prendre conscience de l'injustice alimentaire, notamment dans les dimensions de l'accès aux aliments et de la préparation des aliments;
- Proposer des actions visant à réduire l'injustice alimentaire en s'appuyant sur une démarche systémique et interdisciplinaire.

Programme de l'École d'été

Lundi - Thème 1 - Le concept de justice alimentaire

- Système alimentaire.
- Sécurité, souveraineté et justice alimentaire;
- Enjeux méthodologiques et de mesure;

Mardi - Thème 2 - Justice et inégalités

- Réflexion philosophique sur la notion de justice;
- Inégalités sociales, origines, composantes et conséquences;
- Saine alimentation et accès aux systèmes alimentaires alternatifs;
- Inégalités en préparation des aliments.

Mercredi - Thème 3 - Enjeux et gouvernance pour la justice alimentaire

- Inégalités structurelles du système alimentaire;
- Enjeux d'accès aux moyens de production;
- Gouvernance et politiques alimentaires.

Jeudi - Thème 4 - Justice alimentaire à Québec

- Inégalités sociales de santé et liens avec l'injustice alimentaire;
- Parcours déambulatoire participatif;
- Banques alimentaires et soupes populaires.

Vendredi et samedi - Thème 5 - Initiatives pour la justice alimentaire

- Éthique en justice alimentaire;
- Initiatives en justice alimentaire;
- Pistes de solution pour la justice alimentaire

Le samedi sera consacré au travail en équipe, à des présentations orales des travaux des étudiants et à un retour sur les apprentissages.

Principaux intervenants

Julie Le Gall

Enseignante chercheuse en géographie, École Normale Supérieure de Lyon

Camille Hochedez

Enseignante chercheuse en géographie, Université de Poitiers

Catherine M. Pirkle

Enseignante chercheuse en nutrition et santé publique, Université d'Hawaii

Antoine Verret-Hamelin

Doctorant en philosophie à l'UL, enseignant au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Christopher McAll

Directeur du CREMIS (Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté)

Geneviève Mercille

Professeure, département de nutrition, UdeMtl

Véronique Provencher

Professeure agrégée, École de nutrition, UL

Etienne Hainzelin

Professeur invité, Université d'Ottawa

Directeur de la recherche et de la stratégie - CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), France

Vincent Galarneau

Coordonnateur - systèmes alimentaires de proximité, Vivre en Ville, Québec et producteur agricole

Shelley-Rose Hyppolite

Médecin à la Direction régionale de la santé publique et professeure adjointe au département de médecine sociale et préventive de l'UL.

Louis-Etienne Pigeon

Philosophe, chargé de cours à l'UL, spécialiste des questions environnementales.

Diana Bronson

Directrice, Réseau pour une alimentation durable, Montréal

Claire Bolduc

Préfète, MRC de Témiscamingue

Hugo Jean Martorell

Coordonnateur de programme régional, USC Canada

Gabriel Leblanc

[Gracia Adam](#)

P'tit marché solidaire de Limoilou

[Deogratias Niyonkuru](#)

Directeur - ADISCO (Appui au développement intégral et à la solidarité sur les collines), Burundi

Formule pédagogique

La formule de l'école d'été se démarque par son caractère intensif et interdisciplinaire. Elle s'appuie sur diverses méthodes pédagogiques, soit :

- des conférences magistrales données par des conférenciers invités, qu'ils soient universitaires ou praticiens de renommée nationale et internationale ;
- des périodes d'échanges et de débats avec les conférenciers ;
- plusieurs ateliers participatifs et occasions de réflexions en groupe
- une journée sur le terrain consacrée à sillonner le « corridor de l'injustice alimentaire » et à prendre contact avec la réalité de l'injustice alimentaire à Québec.

L'école d'été se déroule à temps plein sur **six jours** (du lundi matin au samedi en fin de journée). La présence des participants du début à la fin de l'école est fortement encouragée.

Politique d'ouverture et de respect

Dans l'optique de créer un environnement sécuritaire, respectueux et riche de sens pour l'ensemble de la communauté d'apprentissage de l'École d'été en justice alimentaire, les organisateurs ont adopté une politique de tolérance zéro envers les comportements oppressifs. Un comportement oppressif est défini comme toute action ou parole qui dégrade, marginalise, menace ou rejette l'autre à cause de ses caractéristiques propres, que celles-ci se réfèrent à ses opinions et cadres de pensée, à son mode de vie, à sa situation socioéconomique, à son expérience agricole ou alimentaire ou à son apparence.

Ainsi, nous comptons sur la collaboration de chacun des participants afin de créer un environnement d'apprentissage dans lequel chacun se sentira libre d'être, de penser et de s'exprimer, dans un esprit de respect et de justice.

Dates d'abandon avec et sans remboursement

DATE D'ABANDON SANS ÉCHEC **AVEC** REMBOURSEMENT* : 14 mai, 23h59

DATE D'ABANDON SANS ÉCHEC **SANS** REMBOURSEMENT* : 17 mai, 23h59

* Le remboursement ne s'applique pas aux frais d'inscription de l'école d'été. Il ne s'applique qu'aux frais associés aux crédits.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
LUNDI 14 MAI - Le concept de justice alimentaire	
MARDI 15 MAI - Justice et inégalités	
MERCREDI 16 MAI - Enjeux et gouvernance de la justice alimentaire	
JEUDI 17 MAI - Justice alimentaire à Québec	
VENDREDI 18 MAI - Éthique et initiatives en justice alimentaire	
SAMEDI 19 MAI - S'engager pour la justice alimentaire	

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Obligatoires			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Résumé de lecture	Dû le 17 mai 2018 à 23h59	Individuel	15 %
Présentation orale	Dû le 19 mai 2018 à 15h00	En équipe	10 %
Participation active à l'école d'été	Du 14 mai 2018 à 08h30 au 19 mai 2018 à 23h59	En équipe	10 %
Document descriptif de votre projet	Dû le 27 mai 2018 à 23h59	Individuel	25 %
Réflexions sur la justice alimentaire	Dû le 22 juin 2018 à 23h59	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Résumé de lecture

Date de remise : 17 mai 2018 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Respect des règles de présentation	5
Qualité de la langue	10
Présence des principales idées du texte / Cohérence	40
Cohérence et structure / Qualité du jugement et profondeur des idées	40
Bibliographie	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Directives pour le 1^{er} cycle (AGF-4003)

Vous devez choisir, sur le site du cours, un texte parmi les 3 lectures obligatoires (disponibles sur le site du cours).

Rédigez un résumé de 3 à 4 pages synthétisant l'information contenue dans le texte. Le format « point de forme » n'est pas accepté; vous devez reformuler, en un texte cohérent, les propos de l'auteur. L'usage de citations est permis, mais avec parcimonie.

Le texte doit être écrit à interligne 1,5, en police et taille standard, justifié et paginé. La page titre doit comporter le titre de votre travail, votre nom complet, votre numéro étudiant, le nom et le sigle du cours, le nom des professeurs responsables et la date. Au besoin, consultez le site de la Bibliothèque de l'Université Laval pour obtenir un modèle.

GRILLE DE CORRECTION DU RÉSUMÉ DE LECTURE (1^{er} cycle)

Présentation (page titre, référence complète du texte, paragraphes, etc.)	5 %
Qualité de la langue	10 %
Cohérence et structure du texte	40 %
Présence des principaux éléments du texte	40 %
Bibliographie	5 %

Directives pour les 2^e et 3^e cycles (AGF-7003)

Vous devez choisir, sur le site du cours, un texte parmi les 3 lectures obligatoires. Rédigez un résumé critique de 3 à 5 pages synthétisant l'information contenue dans le texte et présentant, de manière argumentée, les forces et faiblesses relevées dans les idées développées par l'auteur. Le format « point de forme » n'est pas accepté; vous devez reformuler, en un texte cohérent, les propos de l'auteur. L'usage de citations est permis, mais avec parcimonie.

GRILLE DE CORRECTION DU RÉSUMÉ DE LECTURE (2^e et 3^e cycle)

Présentation (page titre, référence complète du texte, paragraphes, etc.)	5 %
Qualité de la langue	10 %
Présentation cohérente des principaux éléments du texte	40 %
Profondeur des idées et qualité du jugement critique	40 %
Bibliographie	5 %

Présentation orale

Date de remise : 19 mai 2018 à 15h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité (lisibilité, cohérence, originalité) du support visuel	20
Pertinence des éléments présentés	35
Cohérence, structure	25
Qualité de la communication (débit, volume, dynamisme)	20

Directives de l'évaluation :

Vous devrez présenter le résultat de l'atelier participatif du samedi à l'ensemble des participants, en utilisant un support visuel de votre choix. La note sera une note d'équipe, peu importe qui présente votre démarche au reste du groupe (tous ne sont pas tenus de s'exprimer devant le groupe, mais tous doivent participer à l'atelier).

Contexte

Vous avez suivi une formation universitaire sur la justice alimentaire et vous êtes convaincus que ce concept gagnerait à être davantage promu, diffusé et intégré aux réflexions et actions ayant place dans plusieurs milieux. Vous vous engagez donc, avec des coéquipiers tout aussi motivés que vous, à proposer une piste cohérente, pertinente et réalisable pour améliorer la justice alimentaire dans un milieu que vous avez choisi.

Mandat

En vous basant sur la documentation pertinente, vos connaissances en matière de justice alimentaire, votre expérience de la réalité du milieu ainsi que vos habiletés et esprits créatifs, votre équipe devra réfléchir, développer et ancrer dans la réalité une action à mener afin d'améliorer la justice alimentaire dans le milieu que vous avez choisi. Cette initiative devra être présentée, accompagnée d'un support visuel de votre choix, lors d'une séance plénière qui se tiendra le samedi 19 mai à compter de 13h30.

Une période de **5 heures** sera spécialement consacrée à la réflexion sur ce projet le samedi 19 mai (8h30 à 13h30), mais il vous est fortement recommandé de débiter vos démarches de création dès le lundi 15 mai.

Livable

Votre idée devra faire l'objet d'une **présentation orale de 10 à 15 minutes (à définir selon le nombre de participants), accompagnée d'un support visuel de votre choix**, lors de la séance de présentation qui aura lieu le **19 mai 2018, de 13h30 à 15h30, au local 1110-1116** du Pavillon Paul-Comtois.

Assurez-vous que votre support visuel soit clair et facile à comprendre pour tous les participants.

Consignes pour la présentation de votre projet

Lors de la réflexion entourant l'élaboration de votre initiative, vous devrez porter une attention particulière à identifier les éléments suivants, qui devront être présentés lors de la séance de dévoilement des projets en après-midi.

1. Nom de l'initiative ;
2. Objectifs ;
3. Description ;
4. Lien avec la justice alimentaire ;
5. Pertinence et justification dans le contexte choisi ;
6. Courte description des ressources (humaines, matérielles, etc.) nécessaires envisagées ;
7. Contraintes et opportunités à prendre en considération ;
8. Tout autre élément jugé pertinent.

L'ordre de présentation de ces éléments, de même que leur importance, devra être ajusté en fonction de la nature et de l'envergure de votre projet. Notez que les 7 éléments doivent être couverts lors de la présentation.

Soyez clairs, imaginatifs, concis et convaincants lors de votre présentation ! N'oubliez pas que des projets situés à l'extérieur du système alimentaire peuvent contribuer à le rendre plus juste, et qu'il n'est pas nécessaire de développer un grand projet pour qu'il ait un impact significatif. Une proposition pour améliorer une initiative existante ou une action à caractère davantage politique ou réflexive sont aussi des pistes intéressantes à envisager.

Participation active à l'école d'été

Date et lieu : Du 14 mai 2018 à 08h30 au 19 mai 2018 à 23h59, CMT 1110-1116
Évaluation par les pairs : 27 mai 2018 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Participation active	3
Leadership	3
Centration sur la tâche	3
Climat de travail	3
Communication	3
Négociation	3
Entraide et coopération	3

Directives de l'évaluation :

Vous devez évaluer tous les participants de votre équipe selon les barèmes et critères qui figurent dans le document ci-contre. Les notes doivent être saisies en ligne, via cette plateforme. Veuillez remplir une évaluation par participant.

Fichiers à consulter :

 [Grille évaluation par les pairs - JA.pdf](#) (361,8 Ko, déposé le 9 mai 2018)

Document descriptif de votre projet

Date de remise : 27 mai 2018 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présence des éléments demandés	15
Profondeur des idées développées	30
Pertinence dans le contexte	25
Utilisation adéquate des références	20
Qualité de la langue	10

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Pour tous les cycles

Vous devez présenter une initiative en justice alimentaire dans un document de 5 à 10 pages. Cette initiative peut être la même que celle que vous avez présentée en équipe lors de la présentation orale, mais ce n'est pas obligatoire. Dans tous les cas, le travail est individuel et chaque étudiant doit remettre un travail original.

Votre document doit présenter chacun des aspects ci-bas et les développer afin de les appuyer sur des faits et/ou des références pertinentes. Identifiez les objectifs de l'initiative et décrivez-la. Portez une attention particulière à bien camper le contexte dans lequel elle s'inscrit et à bien démontrer sa pertinence pour la justice alimentaire. Faites état des opportunités et contraintes liées à la mise en oeuvre de cette initiative. Décrivez aussi sommairement les ressources humaines et matérielles qu'elle devrait mobiliser, sans toutefois trop détailler.

Votre document devrait aussi faire clairement état de votre démarche (personnelle, d'équipe ou les deux) pour en arriver à proposer cette initiative; sur quels éléments vous êtes-vous basés? Quelles

discussions ont été suscitées? Avez-vous modifié l'initiative en cours de route? Pourquoi? Ces éléments peuvent être intégrés au fil de la présentation de l'initiative ou être présentés dans une section distincte du document.

N'hésitez pas à utiliser des cartes, des photos ou des schémas pour bien illustrer certains des aspects demandés. Spyez à la fois réalistes et convaincants!

Éléments à intégrer à votre document de présentation:

1. Nom de l'initiative ;
2. Objectifs ;
3. Description;
4. Lien avec la justice alimentaire ;
5. Pertinence et justification dans le contexte choisi ;
6. Courte description des ressources (humaines, matérielles, etc.) nécessaires;
7. Contraintes et opportunités à prendre en considération;
8. Votre démarche de proposition (individuelle, d'équipe ou les deux).

Tout autre élément jugé pertinent.

Votre document devra être rédigé à interligne 1,5 en police 11 ou 12. Utilisez le style de citation des références qui vous est le plus familier (auteur, date ou notes de bas de page). Intégrez une page titre, une table des matières et une bibliographie. Intégrez aussi des annexes, au besoin.

GRILLE DE CORRECTION - DOCUMENT DE PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE

Présence des éléments demandés / 15

► Les éléments sont présentés dans un ordre logique, sont cohérents et sont suffisamment bien développés. Le texte est équilibré.

Profondeur des idées développées / 30

► Chaque élément contient des idées en nombre suffisant. Ces idées sont développées avec justesse et discernement.

Pertinence de l'initiative dans le contexte choisi / 25

► Le projet démontre une compréhension théorique et pratique des différents aspects de la justice alimentaire. L'argumentaire soutenant l'utilité de l'initiative est très bien amené et présenté de façon compréhensible.

Utilisation adéquate des références / 20

► Les idées développées dans le projet sont soutenues par des références pertinentes. Celles-ci sont utilisées adéquatement et avec jugement.

Qualité de la langue / 10

► Les règles d'orthographe et de grammaire sont respectées; le texte se lit aisément; les phrases sont concises et se suivent fluidement.

Réflexions sur la justice alimentaire

Date de remise : 22 juin 2018 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Nombre de réflexions requis	10
Qualité et profondeur des réflexions	40
Cohérence et structure des cheminements exposés	30
Nombre et pertinence des références citées	5
Respect des normes de présentation	5
Qualité de la langue	10

Directives de l'évaluation :

Pour le 1^{er} cycle (AGF-4003)

Ce travail se divise en deux parties à remettre en un seul travail.

Partie 1 : Réflexions sur des thèmes en lien avec la justice alimentaire

Vous devez choisir 4 thèmes parmi les thèmes proposés et, en vous appuyant sur 1 référence et/ou éléments de contenu du cours, décrire votre cheminement réflexif sur chacun de ces thèmes en 2 à 3 pages. Chacune des réflexions devra porter sur l'évolution de votre pensée, de vos connaissances et /ou de vos perceptions sur chacun des thèmes choisis, en prenant soin d'expliquer votre point de départ et votre position actuelle par rapport au thème. Votre position peut aussi, évidemment, laisser transparaître votre vécu et les émotions que le thème vous a fait vivre ; celles-ci contribuent aussi à l'évolution de votre pensée ! Intégrez, dans chacune des réflexions, au moins une référence aux présentations et/ou aux textes proposés lors de l'école d'été. Consignez toutes les références utilisées dans une bibliographie complète à la fin du document.

Liste des thèmes proposés :

- Le système alimentaire juste;
- Un système alimentaire global;
- La pauvreté et ses impacts sur l'alimentation;
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire;
- L'éthique en justice alimentaire;
- L'accès à la terre et aux moyens de production;
- Les politiques alimentaires pour atteindre la JA;
- La faisabilité d'implanter des initiatives en JA

Si vous le désirez, vous pouvez proposer un autre thème de réflexion (veuillez le soumettre à la personne désignée pour corriger les travaux afin d'obtenir son approbation au préalable).

Partie 2 : Réflexion finale sur la vision et l'engagement envers la justice

Pour cette cinquième réflexion, étayez, en 4 à 5 pages, la manière dont votre vision de la justice alimentaire a évolué au cours de la semaine et la manière dont vous envisagez intégrer la justice alimentaire dans votre vie professionnelle et personnelle, voire vous engager pour la justice alimentaire. Faites état des contraintes et des opportunités qui s'offrent ou pourraient s'offrir à vous dans ces contextes, et nommez certains pièges que vous aimeriez éviter ou pistes d'action que vous aimeriez explorer. Décrivez comment votre participation à l'école a changé, a questionné ou conforté votre implication ou l'intégration actuelle de ce thème ou l'idée que vous aviez de votre implication à venir dans ce champ. Si vous ne prévoyez pas vous engager pour la justice alimentaire, expliquez pourquoi. Ici encore, la porte est ouverte à l'expression de votre vécu et de vos émotions.

Intégrez, dans cette réflexion finale, au moins une référence aux présentations et/ou aux textes proposés lors de l'école d'été. Consignez-la dans la bibliographie complète à la fin du document.

Pour les 2^e et 3^e cycles (AGF-7003)

Ce travail se divise en deux parties à remettre en un seul travail.

Partie 1 : Réflexions sur des thèmes en lien avec la justice alimentaire

Vous devez choisir 5 thèmes parmi les thèmes proposés et, en vous appuyant sur 2 à 3 références et /ou éléments de contenu du cours, décrire votre cheminement réflexif sur chacun de ces thèmes en 2 à 3 pages. Chacune des réflexions devra porter sur l'évolution de votre pensée, de vos connaissances et/ou de vos perceptions sur chacun des thèmes choisis, en prenant soin d'expliquer votre point de départ et votre position actuelle par rapport au thème. Votre position peut aussi, évidemment, laisser transparaître votre vécu et les émotions que le thème vous a fait vivre ; celles-ci contribuent aussi à l'évolution de votre pensée ! Intégrez, dans chacune des réflexions, deux à trois références aux présentations et/ou aux textes proposés lors de l'école d'été. Consignez toutes les références utilisées dans une bibliographie complète à la fin du document.

Liste des thèmes proposés :

- Le système alimentaire juste
- Un système alimentaire globalLa pauvreté et ses impacts sur l'alimentation;
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire;
- L'éthique en justice alimentaire;
- L'accès à la terre et aux moyens de production;
- Les politiques alimentaires pour atteindre la JA;
- La faisabilité d'implanter des initiatives en JA.

Si vous le désirez, vous pouvez proposer un autre thème de réflexion (veuillez le soumettre à la personne désignée pour corriger les travaux afin d'obtenir son approbation au préalable).

Partie 2 : Réflexion finale sur la vision et l'engagement envers la justice

Pour cette sixième réflexion, étayez, en 4 à 5 pages, la manière dont votre vision de la justice alimentaire a évolué au cours de la semaine et la manière dont vous envisagez intégrer la justice alimentaire dans votre vie professionnelle et personnelle, voire vous engager pour la justice alimentaire. Faites état des contraintes et des opportunités qui s'offrent ou pourraient s'offrir à vous dans ces contextes, et nommez certains pièges que vous aimeriez éviter ou pistes d'action que vous aimeriez explorer. Décrivez comment votre participation à l'école a changé, a questionné ou conforté votre implication ou l'intégration actuelle de ce thème ou l'idée que vous aviez de votre implication à venir dans ce champ. Si vous ne prévoyez pas vous engager pour la justice alimentaire, expliquez pourquoi. Ici encore, la porte est ouverte à l'expression de votre vécu et de vos émotions.

Intégrez, dans cette réflexion finale, de deux à trois références aux présentations et/ou aux textes proposés lors de l'école d'été. Consignez-les dans la bibliographie complète à la fin du document.

GRILLE DE CORRECTION POUR TOUS LES CYCLES (AGF-4003 et AGF-7003)

La correction se fera sur la base de l'ensemble des réflexions.

Nombre de réflexions requis	10 %
Qualité et profondeur des réflexions	40 %
Cohérence et structure des cheminements exposés	30 %
Nombre et pertinence des références citées	5 %
Respect des normes de présentation	5 %
Qualité de la langue	10 %

Échelle de notes

Cote	% minimum	% maximum	Cote	% minimum	% maximum
------	-----------	-----------	------	-----------	-----------

A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	80	84,99
B	75	79,99
B-	70	74,99

C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Politique en matière de plagiat

Selon le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*, le plagiat est une infraction académique passible de sanctions. Aucun plagiat ne sera toléré. Vous êtes tenu de consulter la [politique facultaire sur le plagiat](#) qui vous informera sur le plagiat et ses conséquences.

Vous êtes donc tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires;
6. remettre dans deux cours différents un même travail (en tout ou en partie);
7. être en possession de tout document, appareil ou instrument non autorisé, qu'il contienne ou non des renseignements en lien avec l'examen ou l'évaluation.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009))

Soyez avisés qu'un système de détection informatique pourrait être utilisé pour valider l'originalité de tout travail soumis.

Règlement disciplinaire

À l'Université Laval, les dispositions relatives au plagiat et à la fraude se retrouvent dans le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#). Parmi les infractions académiques, les articles 30 à 33 répertorient différentes infractions reliées au plagiat.

Toute faute en ce sens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme auquel l'étudiant est inscrit et l'interdiction d'accéder à tout autre programme de l'Université Laval. L'étudiant soupçonné d'être partie à une infraction du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* sera dénoncé au Commissaire aux infractions relatives aux études.

Politique d'absence aux examens

Une absence à une évaluation sommative sera traitée conformément à la politique facultaire en cette matière. Seuls les cas de force majeure pourront donner lieu à une possible reprise ou à un report de la date d'examen. Pour les détails de la politique facultaire concernant le report et l'absence aux examens, veuillez vous rendre sur le site Web de la FSAA à l'adresse suivante : <http://www.fsa.ulaval.ca/examens.html>. Le formulaire de justification d'absence à des examens se trouve également à cette adresse et il doit être acheminé au secrétariat de la Faculté (FSAA) une fois complété.

Politique facultaire sur l'usage du français

Le département adhère à la Politique facultaire sur l'usage du français, adoptée par le Conseil de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval le 13 janvier 2015. Cette politique concernant l'usage du français sera appliquée dans l'évaluation de la qualité des travaux. Il est indiqué, aux points 6 et 7 de cette politique, qu'il est résolu « de demander au personnel enseignant d'évaluer le français par le biais d'une pénalité pouvant constituer un maximum de 10 % de la note d'évaluation de tout

examen, rapport ou travail écrit » et « de permettre à tout membre du personnel enseignant de refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français. Les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours ».

Vous pouvez consulter en ligne la politique facultaire sur l'usage du français sur le site Web de la FSAA (<http://www.fsaa.ulaval.ca/services/espace-etudiant/politiques-facultaires/lusage-du-francais/> ) .

Politique de révision de notes

Si une révision de notes s'avérait nécessaire, c'est à l'étudiant que revient la responsabilité de fournir ses travaux dûment corrigés au comité de révision. Toute demande de révision de note devra se faire selon la procédure officielle de l'Université Laval. Le Règlement des études de l'Université Laval peut être consulté en ligne au lien suivant : <https://www.ulaval.ca/reglement-des-etude>  . L'application spécifique de cette procédure par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) est disponible sur son site Web.

Liste de calculatrices autorisées lors des examens.

La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation a adopté une liste de calculatrices autorisées lors des examens. La [liste des différents modèles permis](#)  est disponible sur le site Web de la Faculté.

Dans le cas des examens à distance sous surveillance, l'utilisation ou non d'une calculatrice autorisée relève de chaque enseignant.

Mesures d'accommodation pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental :

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

Gestion des échéances et des retards

Les travaux remis en retard entraîneront une pénalité de 5% par jour de retard par travail, à moins d'une entente préalable écrite avec le correcteur sur la date de remise.

Appréciation de l'enseignement

En tout temps, vous pouvez faire part de vos commentaires aux enseignants responsables du cours ainsi qu'au correcteur en les contactant.

Ressources méthodologiques

Voici quelques ressources pour vous aider à rédiger vos travaux:

- [Citation des sources](#) 
- [Éviter le plagiat: comment reformuler](#) 
-  [Exemple de page titre](#)
- [Tutoriel pour générer une table des matières automatique \(Word\)](#) 
- [Logiciels de gestion des références bibliographiques](#) 

Matériel didactique

Matériel obligatoire

- 1) Un tablier de cuisine;
- 2) Des vêtements adaptés à la température pour l'activité terrain du 17 mai;
- 3) Tasse réutilisable ;

Aucun autre matériel n'est obligatoire. Cependant, nous vous recommandons d'apporter vos **crayons et cahiers** ou votre ordinateur portable pour la prise de notes pendant l'école d'été.

LA LISTE DES LECTURES OBLIGATOIRES SE TROUVE DANS LA SECTION [MÉDIAGRAPHIE ET ANNEXES](#).

Médiagraphie et annexes

Lectures obligatoires

-  Akon AH et Norgaard KM. 2009. Breaking the Food Chains: An investigation of Food Justice Activism. *Sociological Inquiry* 79:289-305.
-  Gottlieb R. et Joshi A. 2010. Food Justice - Introduction et chapitre 10. MIT Press, Londres, 281 p.
-  Hochedez C et Le Gall J. 2016. Justice alimentaire et agriculture. *Justice spatiale* 9: 1-31.
-  Paddeu F. 2012. L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale. *VertigO: La revue en sciences de l'environnement* 12(2): 1-26.

Lectures complémentaires en lien avec les thèmes

Veillez vous référer à la section "Contenu et activités" pour la liste des références utiles par thème traité.